

Opposition/Conseil national extraordinaire de l'UN

Une série d'actions en perspective

O. N. & C. O.
Libreville/Gabon

Le président de l'Union nationale (UN), Zacharie Myboto, et les siens se sont réunis, samedi dernier, à la Chambre de Commerce de Libreville, dans le cadre d'un Conseil national extraordinaire. Des assises qui portaient sur "la crise post-électorale et les moyens d'en sortir". Au terme des travaux, il a été décidé que le parti entreprendra des actions dans plusieurs domaines. Tout comme, l'UN a dit non au dialogue national proposé par le pouvoir, préférant celui de Jean Ping dont elle a soutenu la candidature à la dernière Présidentielle.

"LA crise post-électorale et les moyens d'en sortir". Tel est le thème du Conseil national extraordinaire de l'Union nationale (UN) qui a mobilisé son président, Zacharie Myboto, et les siens. Les assises ont eu lieu, samedi dernier, à la Chambre de Commerce de Libreville. Les travaux se sont déroulés sous forme d'ateliers, deux au total. Le premier portait sur le sous-thème "l'Union natio-



Le président de l'UN, Zacharie Myboto, (micro), à l'ouverture des assises.

Photo : Chris OYAME



Vue partielle des participants au Conseil national extraordinaire de l'UN, samedi.

Photo : Chris OYAME

nale face à la confiscation du pouvoir"; et le second a statué sur "le dialogue national inclusif sans tabou". Le premier atelier qui avait pour mission de réfléchir sur les moyens de débloquent la situation politique actuelle, a d'abord procédé à un diagnostic mettant en exergue "les formes de confiscation du pouvoir dans notre pays". Selon les membres de cet atelier celles-ci tournent essentiellement autour de "l'instrumentalisation des institutions intervenant dans le processus électoral; la mise aux ordres des

Forces armées et de sécurité ainsi que de la Justice dans le seul but de la pérennisation au pouvoir de la famille Bongo et du PDG; la révision continue de la Constitution et des textes, notamment ceux relatifs à l'organisation des élections; etc." S'agissant du second volet de ce sous-thème, les participants ont identifié une série d'actions réparties en trois catégories: politique, juridique et citoyenne. Sur le plan politique on note entre autres: "(...) consolider la coalition de l'opposition; mettre en place avec le

concours de la Communauté internationale et la société civile une commission ad hoc pour la préparation des réformes institutionnelles; publier dans les meilleurs délais un rapport sur les répressions du 31 août 2016; etc." Au niveau juridique, il s'agit de: "Réformer les textes de lois et règlements liés à l'organisation et la gestion des élections; constituer un pool d'avocats pour la défense des familles des victimes et des détenus; saisir la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples sur l'annulation de 21 bureaux

de vote dans le 2e arrondissement de Libreville et sur la négation du principe du droit de vote; et saisir le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine sur la violation de l'article 23 de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples". Sur le plan citoyen, on retiendra, outre la mobilisation des communautés gabonaises de la diaspora "pour un soutien populaire en vue de la réhabilitation du pouvoir légitime", la mise en place "d'un Collectif des familles des victimes et des détenus."

En outre, en ce qui concerne le second atelier, le Conseil national extraordinaire de l'Union nationale, après avoir examiné les deux offres de dialogue national (celles du pouvoir et de Jean Ping), a "marqué son accord pour sa pleine participation au dialogue appelé par Jean Ping et réaffirmé l'unité de l'opposition autour de ce dernier". A noter qu'à l'ouverture des assises, Zacharie Myboto a réitéré l'appel à la libération de Firmin Ollo'o Obiang, le coordonnateur national du Mouvement national des jeunes de l'UN.